

Silicone d'addition de haute précision conçu pour prendre des empreintes du corps

Contient un agent de démoulage interne pour une coulée parfaite, une excellente résistance à la déchirure, une libération des poils, pas besoin d'agents foliques.

### **Propriétés :**

Couleur	rose
Dureté après 8 minutes	38 shore A

Dosage (Silicone A : durcisseur. B)	1 sur 1 en poids
Temps de travail:	5 à 6 minutes
Démoulage	10 à 15 minutes
Récupération de la déformation :	> 99,9 %

### **Avant le moulage :**

Avant de prendre l'impression, inspectez la zone. S'il y a des problèmes tels qu'irritation, perforation, peau cassée, excès de cérumen, etc., ne prenez pas l'empreinte. Insérez toujours un tampon pour protéger le tympan -Injectez / appliquez le produit (lentement et sans créer de bulles d'air) **AVERTISSEMENT:** ne poussez pas le matériau dans le canal auditif externe car il est extrêmement fluide et a donc un facteur de remplissage optimal; - Après 5-6 minutes, vérifiez que le silicone a durci, retirez le impression avec soin.

### **Remarque sur les temps de durcissement**

Le durcissement du silicone à deux composants peut être inhibé par la présence de cérumen, de gants en plastique, de crème pour la peau, de résine, etc

s présentes informations et les conseils qui vous sont données verbalement ou par écrit dans le cadre de notre assistance technique ou d'essais pratiques, vous sont communiqués au mieux de nos connaissances et n'engagent pas notre responsabilité, même en ce qui concerne d'éventuels droits de tiers en matière de propriété industrielle. Ils ne vous dispensent pas de la nécessité de vérifier sur place si ;les conseils techniques et les produits fournis conviennent aux procédées et application que vous envisagez. L'application, la mise en œuvre et la transformation des produits fournis, échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de votre responsabilité. La vente de nos produits s'effectue en vertu de nos conditions générales de vente et de livraison. Nos recommandations en matière de sécurité ne vous dispensent pas de l'obligation de déterminer les mesures de sécurité adaptées à vos conditions d'exploitation, que nous ne pouvons prévoir, et de veiller notamment à la qualification professionnelle et à l'information des personnes appelées à utiliser, manipuler ou être en contact avec les produits.